

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2016

L'an deux mil seize le premier juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame LECLAIR Lénaïck, Maire.

PRESENTS : Mme LECLAIR Lénaïck, Mr THOBY Yannick, Mme LOLLIOZ Marie Bernadette, Mme DANET Sophie, Mr GUERIN Dominique, Mme BENOIT Gaëlle, Mr COURIO Yan, Mme GRUAIS Annick, Mr CRIAUD Bernard, Mr GLOTAÏN Yvon, Mme LEPERCQ Christine, Mr GRENIER Stéphane, Mr ABBEY Mathurin, Mr HOCQUART Patrick, Mr SCHMITT Alain, Mr RIVAL Fabien, Mme OJEDA Sylvie, Mme CADOT Marie-Jeanne

ABSENTS EXCUSÉS : Mme LEJEUNE Danielle donne pouvoir à Mme LECLAIR Lénaïck, Mr SAUVAGET Jean-Pierre donne pouvoir à Mme GRUAIS Annick, Mme PRUNIER Agnès donne pouvoir à Mr THOBY Yannick

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mr SORET Vincent, Mme THIEL Annabel

Monsieur GUERIN Dominique a été élu secrétaire de séance et a accepté ses fonctions.

AVIS SUR LE PROJET DE PERIMETRE DE FUSION CCCE ET CCLS : Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE 2016 – DEMANDE DE SUBVENTION PARLEMENTAIRE : Le conseil municipal décide de solliciter une subvention parlementaire pour financer les travaux d'accessibilité 2016 ci-après :

- Abords des salles municipales, églises dans le centre bourg : 55 480 € TTC
- Porte accès mairie : 9 660 € TTC
- Nouveau sas d'entrée salle des Courlis : 29 737 € TTC

ACQUISITION DES CHAMBRES FROIDES POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE : Le conseil municipal décide de confier la prestation à l'entreprise SAVENAY FROID pour un montant de 35 288,92 € TTC.

PARTICIPATION SEJOUR A VERDUN : Le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 1 000 € au financement de ce séjour.

FIXATION TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2016-2017 : Le conseil municipal, afin de ne pas creuser le déficit de ce service qui s'élève pour 2015 à 105 892,63 € (+21,95 %), décide d'augmenter de 3% le tarif de la restauration scolaire :

<i>Quotient Familial</i>	<i>Tarifs 2016/2017</i>
0 - 400	3,39
401 - 650	3,79
651 - 800	4,02
801 - 1000	4,24
+1000	4,36
tarif adulte	6,49
<i>Participation PAI :</i>	1,55

FIXATION TARIFS RESTAURATION TAP ET GARDERIE 2016-2017 : Le conseil municipal, après délibération, décide de maintenir les tarifs 2015-2016 :

- Un tarif forfaitaire de 9 € par période par enfant à partir de la grande section
- Une gratuité à compter du 3^{ème} enfant
- Le tarif de la garderie du mercredi midi (11h55 – 12h15) à 1 €

Pour Extrait Conforme
PRINQUIAU, le 3 juin 2016
Le Maire,
Lénaïck LECLAIR